Introduction

Plate-forme de dialogue recherche - pratique

Thomas Egger Directeur SAB



Plate-forme de dialogue recherche et pratique

Porteurs:

SAB, cofinancé par l'OFAG

Groupe de pilotage:

 Agroscope, HAFL, Agridea, Kolas, KoBiB

Participants:

Ouvert pour toute personne intéressée

Objectifs:

- Récolter les besoins de la pratique et les transmettre au système de savoir
- Transfert recherche pratique
- Encourager le dialogue

Mode de travail:

- Rencontres régulières, excursions
- Echange online via <u>https://www.sab.ch/fr/dienstleistungen/p</u> late-forme-de-dialogue/



Brugg, 14. Juli 2022

2. Meeting Dialogplattform Forschung - Praxis in der Berglandwirtschaft

Wie wirkt sich der Klimawandel auf die Infrastrukturen in der Berglandwirtschaft aus – aktuelle Forschungsergebnisse und Erfahrungen aus der Praxis.

Donnerstag, 01. September 2022, 09.00 bis 14.00 Uhr BFH HAFL, Länggasse 85, 3052 Zollikofen



Alphütten im Kanton St. Gallen



Activités de la Plate-forme de dialogue recherche et pratique

1ère réunion, 26 janvier 2022

 Identification des besoins, discussion du programme de travail

2ème réunion du 1er septembre 2022

 Changement climatique et infrastructures pour l'agriculture de montagne

3^{ème} réunion, 25 janvier 2023

L'eau pour l'agriculture de montagne

4ème réunion, 5 et 6 septembre 2023

 Excursion dans les cantons FR et VD en lien avec l'eau sur les alpages

5^{ème} réunion, 1^{er} janvier 2024

La numérisation et l'agriculture de montagne

6ème réunion, 11 septembre 2024

la numérisation en pratique, Sonnhaldenhof, St. Urban

Tous les résultats sont disponibles sous:

https://www.sab.ch/fr/dienstleistungen/plate-forme-de-dialogue/



Plate-forme de dialogue – « Recherche et pratique pour l'agriculture de montagne »

Fiche d'information Nº 1 I Mai 2023

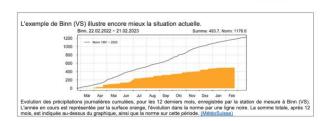
Faire face à la pénurie croissante d'eau dans l'agriculture de montagne

L'été 2022 a été marqué par une faible pluviométrie, de la chaleur et de la sécheresse. Un phénomène qui s'est accentué au cours de ces dernières années. A cela s'ajoutent des hivers souvent peu enneigés et des températures assez douces. Ceci est lié à la persistance d'un temps anticy-clonique. L'été dernier a été très sec dans boute la Suisse, avec de fortes chaleurs et donc une importante évaporation. Ces circonstances font que les réserves d'eau naturelles dans les montagnes sont insuffisantes et qu'il faut s'attendre à une pénurie croissante d'eau en été / automne 2023.

Dans l'ensemble du pays, les précipitations des douze derniers mois ont été inférieures à celles de 1991-2020, pour la même période. Dans certaines régions, il manque un quart, voire la moitié



Écart des précipitations pour la période du 1er mars 2022 au 22 février 2023, par rapport à 1991-2020 (en %). (MétéoSuisse)





Lutte contre l'emboussaillement / maintien de surfaces ouvertes

7^{ème} réunion de la plate-forme de dialogue recherche - pratique dans l'agriculture de montagne

Lutte contre l'embroussaillement / maintien de surfaces ouvertes

Mardi, 28 janvier 2025 - de 09h00 à 14h00 BFH-HAFL, Länggasse 85, 3052 Zollikofen

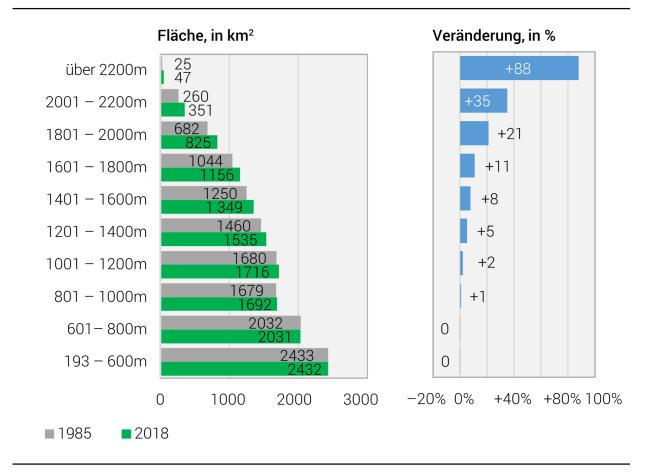


Photo: ST-SAB



Changements importants de l'utilisation du sol

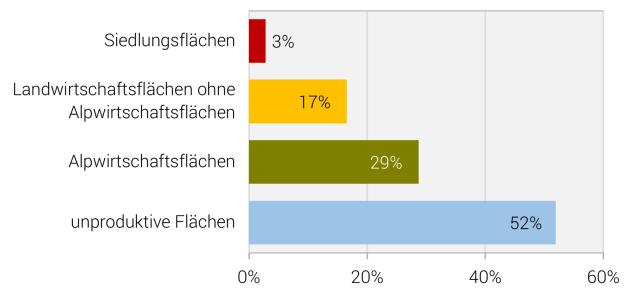
Bestockte Flächen (Wald und Gehölze) nach Höhenstufe (Meter über Meer), 1985–2018





Changements importants de l'utilisation du sol

Neu entstandene bestockte Flächen (Wald und Gehölze) 1985–2018 nach ehemaliger Nutzung

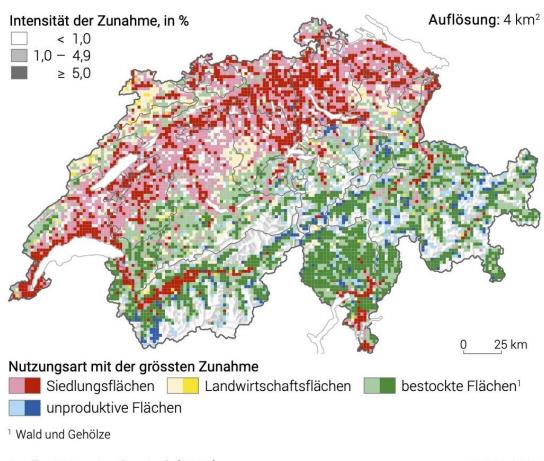


Total: 977 km² neu entstandene bestockte Flächen (Brutto-Zuwachs: Rodungen bestehender bestockter Flächen wurden nicht abgezogen)



Changements importants de l'utilisation du sol

Wichtigste neu entstandene Nutzungen, 1985-2018



Quelle: BFS - Arealstatistik (AREA)

© BFS 2021



Mandat constitutionnel

Constitution, Art. 104 Agriculture

- ¹ La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:
- a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
- b. à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
- c. à l'occupation décentralisée du territoire.

(...)

Loi sur l'agriculture Lagr, Art. 71 Contributions au paysage cultivé

¹ Des contributions au paysage cultivé sont octroyées dans le but de maintenir un paysage cultivé ouvert. Ces contributions comprennent: (...)



Vos prochaines vacances?







Emboussaillage et dangers naturels





Forêt et surfaces ouvertes – la Loi sur les forêts LFo

Art. 3 Conservation des forêts

L'aire forestière ne doit pas être diminuée.

Révision de 2013, initiée par le SAB.

Art. 7 Compensation du défrichement

- ¹ Tout défrichement doit être compensé en nature dans la même région, avec des essences adaptées à la station.
- ² Au lieu de fournir une compensation en nature, il est possible de prendre des mesures équivalentes en faveur de la protection de la nature et du paysage:
- a. dans les régions où la surface forestière augmente;
- b. dans les autres régions, à titre exceptionnel, si cela permet d'épargner des terres agricoles ou des zones d'une grande valeur écologique ou paysagère.
- ³ Il est possible de renoncer à la compensation du défrichement:
- a. pour récupérer des terres agricoles sur des surfaces conquises par la forêt au cours des 30 dernières années;
- b. pour assurer la protection contre les crues et la revitalisation des eaux;
- c. pour préserver et valoriser des biotopes selon les art. 18a et 18b, al. 1, de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage.

⁴ Si des terres agricoles récupérées au sens de l'al. 3, let. a, sont affectées dans les 30 ans qui suivent à une autre utilisation, la compensation du défrichement doit être effectuée ultérieurement.



Objectifs de la réunion

- Aperçu de l'état actuel des connaissances scientifiques sur le thème de l'embroussaillement / maintien de surfaces ouvertes.
- Expériences actuelles menées au niveau pratique.
- Recommandations d'action :
 - Comment mieux diffuser les connaissances de la recherche et de la pratique ?
 - Où existe-t-il encore des lacunes dans les connaissances ?
 - Comment les combler ?
 - Quelles recommandations peut-on formuler à l'intention des milieux politiques ?



10:10

Pause

Programme de la journée (1)



09:00	Introduction Thomas Egger, Directeur du SAB
09:10	Comprendre et réguler l'embrousaillement – enseignements tirés de la recherche Caren Pauler, Agroscope
09:25	Entretien du paysage pour éviter les grands incendies de forêt Patrik Krebs, WSL
09:40	Embroussaillement dans l'Oberland Bernois, étude de cas Michael Müller, géographe
09:55	Comment la Confédération soutient le maintien de surfaces ouvertes Simon Hasler, OFAG



Programme de la journée (2)



10:30 La lutte contre l'embroussaillement nécessite un engagement continu sur plusieurs années

Rachele Gadea Martini, Fondazione Valle Bavona

- 10:45 La lutte contre l'aulne vert dans le canton de Vaud Murielle Tinguely, Proconseil
- 11:00 **Témoignages d'interventions de bénévoles** *Rita Kammermann, volontaires montagne*
- 11:15 Comment la vulgarisation agricole peut aider les exploitations agricoles à maintenir des terres ouvertes

Daniel Mettler, Agridea



Programme de la journée (3)

Synthèse

11:30	Table ronde par groupes
12:00	Présentation des résultats du travail en groupes
12:15	Efforts politiques pour améliorer la situation Ernst Wandfluh, SSEA
12:30	Bilan de la journée, définition de la suite des opérations
12:45	Repas